



UNION pacifiste

« S'il m'était prouvé qu'en faisant la guerre, mon idéal avait des chances de prendre corps, je dirais quand même non à la guerre. Car on n'élabore pas une SOCIÉTÉ HUMAINE sur des monceaux de cadavres. » Louis LECOIN (1888-1971)

MILITARISATION DE LA JEUNESSE OBJECTION !



Dessin offert par Wozniak

*Plus de vingt associations s'organisent, à l'initiative de l'UPF, pour s'opposer à la militarisation de la jeunesse que représente le SNU (Service national universel).
À découvrir en page 6.*

- **Hélène Brion (p. 7-8)**
- **Le monde comme projet Manhattan (p. 8-9)**
- **Que lire cet été ? (p. 10-11)**

Réagissons ! Agissons !

3 000 jeunes volontaires pour le SNU ont été recrutés par l'armée afin de suivre, au mois de juin 2019, la « phase de cohésion ». Ils sont « embrigadés » dans des établissements scolaires de treize départements français. Les pacifistes s'organisent pour agir.

Le 24 mai 2019, l'UNION PACIFISTE a pris l'initiative, avec l'Union syndicale Solidaires, d'une réunion unitaire avec des représentants et de simples membres de syndicats, d'associations et de mouvements de jeunesse. (Voir la liste des présents, par ordre alphabétique en fin d'article.)

Les échanges ont été fructueux. Les intervenants ont estimé que le SNU présente un danger de militarisation des jeunes mineurs, filles et garçons, qu'il sert surtout à contrôler et à soumettre les lycéennes et les lycéens, qu'il coûte cher et qu'il remet en cause les droits des travailleuses et des travailleurs.

Ils ont donc décidé de créer le collectif **NON au SNU**.

L'objectif de ce collectif sera d'abord d'informer les élèves, leurs parents et leurs professeurs sur le contenu du SNU et sur ses objectifs.

La page Facebook de l'Union pacifiste comporte dès maintenant une revue de presse, qui donne des informations sur les différents aspects du SNU : comment est organisée la propagande du gouvernement, quels types de jeunes sont séduits par le SNU, quels programmes sont mis en place avec l'intervention de l'armée, comment les encadrants ont été formés dans un camp militaire et comment se trouvent recrutés les responsables des « maisonnées ».

Voici, par exemple, une offre d'emploi pour les « tuteurs de maisonnées d'appelés du SNU » au lycée de Felletin, proposée par la FOL 21, la Ligue de l'enseignement de la Creuse : « Jobs pour les jeunes : 10 postes à pourvoir, en CDD, Rémunération : 60 € net sur un total potentiel de vingt-trois jours (formation en amont du

séjour et bilan après), Période : du 16 juin 2019 au 28 juin 2019 ;

« Coordonnées de l'offre : Felletin

« Description du poste : Le tuteur est le premier cadre de contact des appelés pendant les deux semaines du stage de cohésion, il partage, nuit et jour, la vie de la maisonnée dont il a la charge. Il est responsable de la vie quotidienne de sa maisonnée et de l'esprit qui l'anime pendant deux semaines. Il veille à développer l'autonomie et la responsabilisation des volontaires et à créer une ambiance de respect mutuel. »

Cette annonce, publiée à la fin du mois de mai, a suscité des commentaires. Thierry, au sujet du lycée de Felletin : « Je connais. J'y suis allé un an. On avait une espèce de surveillant général ancien militaire. Moi, je suis actuellement près de Vierzon. On a des profs du lycée qui font la promotion du SNU. Des hussards bruns de la République en quelque sorte... Pour être franc, ce SNU me rend malade ! » Au sujet du lycée Belin, de Vesoul, Nilian écrit : « Un super lycée ! C'est dans ce bahut que j'ai mûri mon objection de conscience, en 1974 ! »

D'autres internautes se sont exprimés sur la page de l'Union pacifiste : JJM : « Je suis opposé au SNU, à la militarisation de la société, à l'intrusion de l'armée à l'éducation nationale. Je suis attaché au droit à l'objection de conscience. » Sandrine : « Ce n'est certes pas le service national obligatoire qui réduira les "inégalités" et/ou qui fera que des jeunes ne se sentiront pas exclus et/ou relégués dans des zones peu attractives. » Francis : « Rien que l'uniforme m'écoeure

(en plus de la dépense publique superflue). J'étais (on l'est pour la vie) objecteur de conscience en 1979-1980. Deux années de service civil dans une association (ceux qui allaient à l'armée ne faisaient plus qu'à peine neuf mois à l'époque). Je suis pour un service civil... mais pas sous cette forme macronienne. »

La presse et les réseaux sociaux peuvent être des canaux d'information intéressants. Nous invitons les lecteurs de l'Union pacifiste et les auditeurs de l'émission « Si Vis Pacem », à se mettre à l'écoute des réactions des jeunes et des adultes concernés par le SNU, à réagir et à en faire part au collectif « NON au SNU ». Vos réactions permettront de documenter le bilan que nous souhaitons faire sur la première phase du SNU.

Une adresse unitaire a été créée pour regrouper les informations et les commentaires : nonsnu@lists.riseup.net

Il est possible aussi de réagir sur la page Facebook de l'Union pacifiste

<https://www.facebook.com/Union-Pacifiste-677285495623407>

D'autres actions sont prévues pour la rentrée : rédaction de textes à destination des jeunes et des adultes pour les informer, diffusion d'un tract, lancement d'une pétition et, plus tard, organisation d'une rencontre publique avec la presse.

Nous devons obtenir l'abandon du SNU.

À vos plumes et à vos claviers !

Bernard Baissat

Mouvements représentés à la réunion du 24 mai

- Association 4 ACG (Anciens Appelés en Algérie et leurs Ami(e)s contre la guerre)
- Association Droits Devant !
- CNT-Éduc 93 (Confédération nationale du travail)
- Collectif « Ni guerre ni état de guerre »
- Émancipation syndicale et pédagogique
- Europe Écologie-Les Verts
- FAGE (Fédération des associations générales étudiantes)
- Fédération anarchiste
- Greenpeace France
- Libre-Pensée (Fédération nationale)
- Ligue des droits de l'homme
- Mouvement pour une alternative non-violente
- Mouvement de la paix
- Mouvement Utopia (Coopérative citoyenne d'éducation populaire)
- MRJC (Mouvement rural de jeunesse chrétienne)
- PCOF (Parti communiste ouvrier de France)
- Radio libertaire
- Service civil international
- Syndicat « Solidaires étudiant-e-s »
- Syndicat « Solidaires jeunesse et sports »
- Syndicat ASSO-Solidaires
- Union pacifiste de France
- Union syndicale Solidaires